

ATPN - Association trinationale de protection nucléaire
TRAS – Trinationaler Atomschutzverband

Centrale nucléaire de Fessenheim : un collectif européen d'associations saisit la justice française

Communiqué de presse – Mercredi 10 décembre 2008

L'Association TRAS-ATPN vient de déposer un recours devant le Tribunal administratif de Strasbourg pour demander la mise à l'arrêt de la plus ancienne centrale nucléaire française.

Explications.

« TRAS-ATPN » est une association de défense de l'environnement, qui rassemble 62 communes, plusieurs grandes associations françaises, suisses et allemandes ainsi qu'un grand nombre de citoyens, opposés au tout nucléaire.

TRAS-ATPN a déposé au mois de juillet 2008, un recours gracieux auprès du Premier ministre et du Ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire pour exiger la fermeture de la plus ancienne centrale nucléaire de France, celle de Fessenheim qui présente des risques de fonctionnement inacceptables.

Ce recours a été rejeté sans réelle explication ni proposition de concertation. TRAS-ATPN a donc décidé de déposer un recours devant le Tribunal administratif de Strasbourg, tendant à la fermeture de cette centrale nucléaire.

Pour Jürg Stöcklin, Président de TRAS-ATPN : « Nos recours gracieux ont été rejetés : la preuve est faite que l'administration française ne souhaite pas engager le dialogue et se positionner sur les arguments qui militent en faveur de la fermeture de Fessenheim. Plus fâcheux encore, le Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, avant même que la visite décennale de contrôle de 2009 ne soit réalisée, vient de déclarer que la durée d'exploitation de la centrale serait encore prolongée ! Les associations réunies au sein de TRAS-ATPN n'ont plus d'autre choix que de saisir la justice. Rappelons que l'exploitation de la centrale nucléaire de Fessenheim ne tient pas compte des risques sismique et d'inondation du site, ni des multiples incidents qui démontrent l'absence de mise aux normes des systèmes de sécurité. »

Pour plus d'informations : www.atomschutzverband.ch

Contacts presse :

Jürg Stöcklin (président de TRAS-ATPN): +41 (0)79 817 57 33

Corinne Lepage (avocate): +33 (0)6 11 17 50 97

Arnaud Gossement (avocat) : +33 (0)6 34 65 86 92

Coralie Bancelin (Chargée de communication) : 01 56 59 29 56